

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 11 mai 2023

.....

L'an deux mil vingt-trois, le 11 mai à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 5 mai 2023.

Etaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, M. THUILLIER, M. GERLOT, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. PERRIN, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, Mme DE SOUSA, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. DE ALMEIDA, Mme GUERITTE et M. ODUNCU.

Etaient absents et excusés : Mme LEPONT, M. LAJOINIE, M. BACHELIER, M. MONTIER, Mme DA SILVA, Mme LEMAIRE, M. QUINCHE, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER et M. ADNOT. Mme LEPONT, M. LAJOINIE, M. BACHELIER, M. MONTIER, Mme DA SILVA et Mme LEMAIRE ayant respectivement donné pouvoir à Mme GUERITTE, M. HEWAK, Mme BARCELO, M. AGRAPART, Mme CHARPENTIER et M. LOUIS

Mme Karine CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Objet : Décision modificative

SV/N° 2023 - 05 – 02

M. le Maire expose qu'il convient de procéder au virement de crédits suivant :

Section d'investissement

Chapitre 16

Dépenses

Article 165 Dépôts et cautionnements reçus + 2 000 €

Opération 900095 Mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville

Dépenses

Article 2313 Constructions - 2 000 €

Après examen en séance privée des commissions, le Conseil Municipal à l'unanimité,

Article unique - approuve le virement de crédits tel que proposé ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK

En exercice : 27
Présents : 17
Pouvoirs : 6
Pour : 23
Contre :
Abstentions :